

Mardi 29 mai 2012

Rencontre de l'APCVN

avec

Jacques-Alain BENISTI

Député du Val de Marne

COMPTE-RENDU

APCVN : Association pour la Préservation du Cadre de Vie à Noisheu

Le mardi 29 mai 2012 de 20H30 à 22H00, les membres du bureau de l'APCVN composés de Christian JOUAN Président, Emmanuel GACHET vice président, Christophe GONTIER Trésorier et Franck LALIS Secrétaire, ont reçu dans leurs locaux situés au 10, rue Pierre Mendès France à Noisheu, **Monsieur Jacques-Alain BENISTI député de la 4ème circonscription du Val-de-Marne**.

Nous avons présenté l'Association à Monsieur le Député, et également les projets de refonte du centre ville de Noisheu et de mise en observation foncière de la zone dite "France Telecom élargie" présentés au Conseil Municipal du 13 février 2012 par madame ZOE, Maire de Noisheu, qui a tenté d'accorder tous les pouvoirs à l'EPFIF, afin notamment de préempter et d'exproprier sur une zone englobant plus de 25 pavillons et autant d'appartements et commerces du centre ville.

Le Président de l'Association a dressé un rapide panorama des actions menées depuis la création de l'Association au cours de ces derniers mois.

Monsieur BENISTI s'est dit impressionné par notre détermination, et le but de notre association, et a rappelé les principes républicains imposés à des élus qui sont **d'informer la population de tout projet de constructions en nommant un commissaire enquêteur pour effectuer une enquête d'utilité publique**, ...nous précisant également que **si l'ensemble des habitants concernés n'étaient pas d'accord, la Mairie se devait d'abandonner le projet présenté**.

A la lecture de plusieurs documents qui lui ont été présentés, notamment la lettre que Madame ZOE a distribué aux habitants de Noisheu le 28 mars dernier, **Monsieur BENISTI** a relevé **plusieurs incohérences et contradictions...** notamment sur le fait que la Maire avait présenté le projet et qu'il avait été **rejeté à l'unanimité par les élus, donc également par sa majorité**.

Il s'est dit étonné que le Plan Local d'Urbanisme soit toujours en attente depuis 2006.

Nous l'avons informé que nous n'étions pas contre la construction de logements sociaux sur Noisheu, puisque la loi l'exigeait à hauteur de 20%, mais que ceux ci se devaient d'être construits en harmonie avec le cadre de vie de Noisheu et sur des terrains libres.

Il indiquait l'importance du choix de l'architecte qui était déterminant dans la construction de ces logements.

Ils nous a conforté dans notre démarche, nous précisant que **toute Association possédait un pouvoir de contradiction certain**, puisque nous pouvons ester en justice pour tout projet que nous estimons sortir du cadre d'un développement harmonieux de la ville.

A ce propos, **Monsieur BENISTI nous a proposé de nous mettre en relation avec un cabinet d'avocats spécialisés dans l'urbanisme**, afin de défendre nos droits.

L'APCVN a remis à Monsieur le Député un dossier complet de l'ensemble des documents concernant notre action ainsi que le projet d'expropriation lancé par la Mairie, afin qu'il puisse les soumettre à des experts en urbanisme.

Monsieur le Député s'est dit conscient de l'inquiétude des habitants de Noisheu face à ce projet et ne manquera pas de rester à notre écoute pour toutes questions s'y rapportant.

En effet, c'est aujourd'hui que se joue l'avenir de Noisheu et de ses habitants.